

# ENTRE HERITAGE CLASSIQUE ET NOUVEAUX ENJEUX PHILOSOPHIQUES : LA FORTUNE DE LA TRAGEDIE

*Fabrice MOULIN, MCF en littérature française, Université Paris Nanterre*

*Renaud BRET-VITTOZ, Professeur de littérature, Université Paris Sorbonne*

---

## Partie 1 – Le malentendu

FB : Bonjour Renaud Bret-Vitotz, vous êtes spécialiste de la dramaturgie et de la tragédie au dix-huitième siècle. Alors permettez-moi de commencer par vous demander pourquoi diable aujourd'hui, nous ne lisons plus vraiment ces pièces, pourquoi nous ne connaissons plus ces œuvres, pourquoi nous ne jouons plus ces tragédies qui ont pourtant joué un rôle essentiel à cette époque. ?

RBV : La méconnaissance de ce répertoire repose sur un malentendu, hélas partagé par le grand public comme par les gens de théâtre. Selon le grand public, ces pièces seraient sans originalité formelle par rapport au siècle précédent, jugé indépassable en matière de concentration tragique et de simplicité. Et le style en serait moins pur que les alexandrins du sublime Racine. Parmi les gens de théâtre, il y a certains critiques qui jugent encore ces pièces à l'aune des règles classiques, au sens le plus strict, pour constater uniquement la décadence du genre.

Quant aux comédiens, ils estiment que les vers du dix-huitième siècle sont laborieux, moins chantants et même difficiles à prononcer. Or c'est tout le contraire. Les sujets et les thèmes sont très originaux et plus audacieux sur le plan politique qu'au temps de Racine, les vers sont moins élégiaques et plus proches d'une prose versifiée certes, mais avec de vraies audaces lexicales et stylistiques, comme des néologismes, des métaphores incongrues ou des silences éloquentes qui interrompent le vers pour laisser la place à une émotion ineffable, comme dans le vers célèbre de Voltaire, « Zaire vous pleurez ».

Il ne faut donc pas juger ces pièces à la lumière des règles anciennes mais selon leur progressif affranchissement par rapport aux règles héritées d'Aristote et selon aussi le goût des poètes pour l'inattendu, l'audace voire la provocation littéraire.

## Partie 2 – L'héritage de Corneille et Racine

FB : Alors si la tragédie reste un genre aussi prisé, aussi respecté au dix-huitième siècle, c'est pourtant aussi en grande partie grâce à l'héritage glorieux du modèle classique et de la tragédie classique. Alors qu'en est-il exactement de ces grands modèles, de ces grandes figures comme Corneille, Racine, dans la vie théâtrale et la création dramatique des Lumières ?

RBV : Corneille et Racine continuent d'être joués très régulièrement au dix-huitième siècle mais pour des raisons plus diverses qu'aujourd'hui. A côté des pièces pathétiques que sont *Phèdre* ou *Andromaque*, *Athalie*, qui ne sera jouée publiquement qu'à partir de 1716, est considérée comme le modèle de la tragédie à grand spectacle qui plaît tant au dix-huitième siècle. Elle est représentée avec musique de scène, chœurs et décors fastueux lors de grandes occasions, comme l'ouverture de la saison théâtrale ou un mariage royal. Le grand tragédien Lekain, formé par Voltaire, aime particulièrement Corneille et le réinterprète toute sa carrière à sa façon, en réduisant par exemple les débats rhétoriques trop statiques dans *Nicomède* pour donner toute sa place à l'action et en préférant les pièces avec des jeux de scène spectaculaires comme *Rodogune* ou *La Mort de Pompée*.

## Partie 3 – Voltaire et le renouveau de la tragédie

FB : Par-delà cet héritage classique, les tragédiens des Lumières apportent aux gens un vrai renouveau. En quoi consiste exactement ce renouvellement ?

RBV : Le renouveau se trouve d'abord du côté des sujets et des thèmes abordés, grâce aux idées nouvelles des Lumières et à la diversité des sources historiques. La tragédie historique se tourne notamment vers des horizons largement inconnus comme l'Amérique, l'Orient au sens large, la Chine, l'Inde et même le Japon, et vers des périodes considérées comme moins prestigieuses que l'Antiquité, comme le Moyen Age avec les tragédies de style troubadour, telles que *Adélaïde du Guesclin* ou *Tancredi*. Chacune expose, dans son intrigue, une loi étrange ou un système politique ancien ou différent, à débattre, à juger.

La tragédie est ainsi très imprégnée par des thèmes politiques et philosophiques qui sont dans l'air du temps ; les limites du système monarchique, la déréliction des puissants, la crise de l'éthique aristocratique mais aussi le radicalisme religieux et la tolérance, l'égalité des civilisations dans l'histoire de l'humanité et les arts. Par ailleurs, la tragédie, influencée par l'opéra, son concurrent direct, adopte les évolutions techniques et décoratives du siècle et expérimente même des scénographies originales comme la scène tripartite, le changement de décor à vue, les apparitions fantastiques dans *Sémiramis* de Voltaire, et les jeux de scène très physiques dans *Guillaume Tell* ou *La Veuve du Malabar*.

## Partie 4 – La tragédie après Voltaire

FB : Avec la mort de Voltaire en 1778, c'est une page de l'histoire de la tragédie philosophique qui se tourne. Pourtant, la tragédie va trouver, me semble-t-il, un nouveau souffle avec la Révolution française. Qu'en pensez-vous, Renaud Bret-Vitoz ?

RBV : En proposant des sujets ignorés du grand public comme de l'histoire officielle, Voltaire a fait de nombreux émules comme Saurin ou Lemierre qui sont actifs dès les années 1760 et continuent d'innover sur les traces du grand homme. Ils tirent des situations tragiques d'un paragraphe ou d'une simple note, de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'ouvrage de Voltaire qui a révolutionné l'écriture historique. Cette curiosité érudite et ce goût pour le spectaculaire jusqu'au pittoresque alimentent largement la production après 1778.

Par ailleurs, à partir de 1789, avec Marie-Joseph Chénier ou encore Gabriel Legouvé, c'est le discours politique et social égalitariste et émancipateur des débuts de la Révolution qui passe au premier plan, même s'il était déjà présent de façon diffuse à travers des personnages plébéiens dont le rôle du

héros tragique ; héros sans noblesse, rang ni fortune, souvent simples soldats, esclaves ou bergers, qui traversent le théâtre tragique depuis les années 1730.

Pendant la Révolution, le personnage du tribun de la plèbe dans les tragédies romaines avec le retour à l'antique, et celui de l'avocat dans les pièces à procès, sont les héritiers directs de ce nouvel héroïsme. Puis l'orateur ou l'oratrice public, sous une forme sécularisée et familière, parfois de conditions très basse, devient une figure tragique récurrente inspirant par la suite le personnage du justicier dans le mélodrame et annonçant même certains traits sociaux du héros romantique.

FB : Merci Renaud Bret-Vitoz pour ce panorama qui donne une idée de la vigueur et de la créativité qui s'attachent au genre tragique à l'époque des Lumières.